ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1968

Département du Morbihan — Première Circonscription

MESDAMES, MESSIEURS,

Dans les circonstances difficiles que la France traverse, le Chef de l'État m'a demandé d'assumer la fonction de Ministre de l'Intérieur.

Responsable du maintien de l'ordre public et de la liberté des élections, **j'ai le devoir pendant cette période critique de demeurer à mon poste à PARIS.** Je le regrette vivement car je ne pourrai pas visiter chacune des communes ainsi que j'en avais l'habitude et cela me privera du plaisir d'entrer en relation avec vous et de rencontrer les nombreux amis qui m'ont toujours fait l'honneur de m'apporter un soutien fidèle dont je leur suis reconnaissant.

Quelques objectifs conditionnent aujourd'hui notre avenir :

La Légalité Républicaine doit l'emporter

Des groupes révolutionnaires qui existent dans toute l'Europe, mais qui sont aujourd'hui particulièrement virulents en France s'efforcent de s'emparer illégalement du pouvoir.

Leur but : le totalitarisme,
Leur moyen : la violence,
Il faut par une action efficace, les mettre hors d'état de nuire.

Accélérer l'Équipement et le Développement du Morbihan

Il s'agit ici, par une action persévérante et tenace, d'accroitre les résultats et de multiplier les réalisations.

Ministre de la Santé publique et de la population, j'ai pu doter notre département d'un meilleur équipement en maisons de retraite, établissements pour l'enfance inadaptée, en écoles d'infirmières et en services hospitaliers.

Ministre de l'Aménagement du Territoire, j'ai été l'initiateur des zones de rénovation rurale. Ce nouveau régime a permis de donner à la Bretagne des avantages considérables :

- 62 millions de crédits d'équipement supplémentaire en 1968,
- bénéfice de l'Indemnité Viagère de Départ accordée aux agriculteurs dès l'âge de 60 ans,
- augmentation en nombre et en valeur des bourses attribuées aux enfants d'agriculteurs,
- amélioration considérable du régime des prêts aux artisans,
- majoration des primes attribuées aux industries créant des emplois,
- droit aux subventions pour création d'emplois étendu aux petites entreprises,

L'application du décret créant les zones de rénovation rurale permettra, par des actions spécifiques dans tous les domaines de l'activité économique bretonne et par des équipements judicieusement choisis, de mettre la Bretagne à égalité avec les autres régions pour la compétition économique nationale et internationale.

L'industrialisation est un de mes objectifs essentiels. J'ai confirmé la vocation électronique de la Bretagne en décidant la décentralisation à RENNES de nos trois grandes écoles supérieures d'électronique. Il en résultera un effet d'entraînement industriel sur nos quatre départements.

MICHELIN vient de s'étendre à VANNES ; la reconversion d'HENNEBONT est réussie par la création de 2.500 emplois d'avenir qui remplacent 1.358 emplois périmés.

A REDON, un effort prioritaire doit être réalisé **pour la création d'emplois** dans l'intérêt de plusieurs cantons de notre département. Je m'y emploie en accord avec le Député et le Maire de cette ville.

En 1960, j'ai pu obtenir le financement du barrage d'ARZAL et de l'aménagement de la Vilaine Les résultats sont sous vos yeux.

Depuis deux ans, **le Morbihan est le département de France qui obtient le plus de crédits** pour son développement rural (adduction d'eau, remembrement, etc...).

Appuyé par les organisations professionnelles agricoles et par le Conseil Général, j'ai lancé un plan départemental de l'élevage.

D'incessantes actions nouvelles doivent être menées **afin d'augmenter la capacité économique de notre département et ainsi le niveau de vie de la population.** Le levier des zones de rénovation rurale devra être utilisé avec énergie.

Reprendre la Route de l'Expansion et du Progrès Social

Après la crise qui vient de secouer le pays, il convient, avec une volonté opiniâtre, de remettre l'économie en marche dans le respect des grands équilibres financiers : budget, balance des comptes, etc... ; **l'expansion économique, le progrès social et la valeur de la monnaie sont intimement liés**. Une augmentation du produit intérieur brut de 5,5 % doit être atteinte et permettra une augmentation réelle du pouvoir d'achat de chaque catégorie sociale et professionnelle. Il faut surtout s'attacher à égaliser dans le Marché Commun les charges qui pèsent sur les entreprises pour que la concurrence ne soit pas faussée.

L'application loyale du Marché Commun exige que l'Agriculture française y trouve toute sa part. Notre Ministre de l'Agriculture vient de faire triompher à BRUXELLES cette thèse en obtenant la revalorisation des prix des produits laitiers et de la viande bovine. Pour le porc un prélèvement supplémentaire vient d'être institué sur toutes les importations ce qui aidera au nécessaire soutien des prix à la production qui doit être renforcé dans les régions telles que la nôtre.

Bien entendu, **tous les aspects de notre économie morbihannaise doivent faire l'objet d'efforts incessants et clairvoyants,** qu'il s'agisse des équipements d'infrastructure (routes, télécommunications, liaisons ferroviaires ou aériennes) ou d'activités traditionnelles telles que la pêche, l'ostréiculture, le tourisme, etc...

Mesdames, Messieurs, chers amis, une grande mission attend les élus du peuple : elle est de défendre la République et nos libertés contre la violence et le totalitarisme. Elle est de promouvoir un progrès et une justice sociale qui tiennent compte de l'intérêt des familles, des communes et de tous les français, surtout des plus défavorisés. Notre idéal est de créer une communauté où chacun se sente à l'aise et bénéficie pleinement des fruits de son travail grâce à une expansion continue.

L'opposition a pactisé avec les forces du désordre.

Pour l'avenir de notre pays et du Morbihan, je vous demande de vous opposer à la révolution, au communisme totalitaire et à ses complices et de défendre la République et toutes nos libertés.

Raymond MARCELLIN

Ministre de l'Intérieur

Président du Conseil Général du Morbihan

Conseiller Général du Canton de Sarzeau

Maire de Vannes

CANDIDAT de l'UNION pour la DÉFENSE de la RÉPUBLIQUE

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Jean GRIMAUD

Maire de QUESTEMBERT

Imp Typ Offset - DEWATINE - VANNES